

Compétences requises pour l'interprète

Extrait à partir de « INITIATION A L'INTERPRETATION »

Cours donné à l'Université de Genève, Faculté de traduction et d'interprétation Semestre de printemps 2016. B. Krémer.

Explication Dr. Bencherif Med Hichem

Dans les rapports entre traduction et interprétation, ce qui vient avant tout à l'esprit, c'est l'opposition entre l'oral et l'écrit. *Verba volant, scripta manent* : l'écrit est permanent alors que l'oral est fugitif. Mais essayons de cerner exactement toutes les différences entre ces deux modes d'expression.

Au niveau de la production, il s'agit d'abord de **syntaxe** : l'écrit se construit selon des règles plus réfléchies, que l'on a apprises et intégrées, et que l'on applique délibérément (construction des phrases, rigueur grammaticale, choix des mots), alors que l'oral est une improvisation permanente (les idées viennent et les mots se bousculent pour les dire). D'autre part, l'écrit et l'orale se distinguent par la **caractéristique temporelle**. Lorsque vous écrivez, vous prenez le temps d'écrire, c'est-à-dire de réfléchir avant de coucher une idée sur le papier, voire de « reréfléchir », de revenir sur ce que l'on a trouvé, aussi souvent qu'il le faut jusqu'à ce que l'on aboutisse à la formulation qui convienne. Cet aspect temporel signifie aussi que l'on peut laisser passer du temps, laisser mûrir les choses, continuer ses réflexions par ailleurs, peut-être poursuivre des recherches, pour mieux cerner ce que l'on a compris ou pour mieux formuler ce que l'on veut exprimer.

Dans ce contexte, on dispose d'un temps illimité, au moins en théorie. L'oral, lui, doit s'exprimer dans l'immédiat et la possibilité de « suspendre l'écoulement du temps » n'existe pas. Avec l'écrit, le produit fini vise à la perfection (pour le but poursuivi) ; avec l'oral, l'essentiel est ailleurs, dans la spontanéité de l'acte. Enfin, l'oral se dissipe alors que l'écrit reste et que le message qu'il consigne peut davantage traverser les époques.

Quels sont les corollaires de ces observations, non plus pour la production d'un message, mais pour sa transmission dans une autre langue ?

La première constatation, c'est l'évidence : le traducteur travaille sur un support écrit. Il fait appel à la lecture, au déchiffrement du message passant par le regard. L'interprète, lui, est tributaire de l'oreille et doit disposer d'une grande capacité d'écoute. Sur le plan de la forme, le traducteur est confronté à des textes complexes, maniant des idées et une terminologie spécialisées, qui peuvent faire appel à de nombreuses notions ou allusions intégrées. L'interprète a affaire à des discours où la personnalité de l'orateur se combine à la situation de parole pour aboutir à l'acte de parole au cours duquel l'orateur exprime ses idées au mieux de ses capacités d'élocution et d'expression orale. Pour reprendre l'idée de temps, le traducteur dispose (en théorie, là encore !) d'un temps aussi long que nécessaire pour aboutir à un produit fini s'approchant de la perfection. Il peut rechercher, s'interrompre, creuser, se documenter, perfectionner sa compréhension autant que sa reformulation. L'interprète, pour sa part, est confronté à de nombreuses contraintes à cet égard : d'une part, il n'a que quelques secondes pour analyser, saisir le sens et le réexprimer.

D'autre part, il est tributaire du débit de l'orateur (que celui-ci soit lent ou rapide, il est décidé par l'orateur et non par l'interprète). Enfin, à cause de ce débit, la quantité de travail (informations à

traiter) est considérablement plus grande pour l'interprète que pour le traducteur. Là où l'on demande à un traducteur de produire la version définitive d'environ 5 à 6 pages (ou 1.500 mots) par jour, l'interprète est amené à gérer un volume de 120 mots prononcés par minute, soit 21.600 mots pour une journée moyenne de travail en simultanée, voire davantage en consécutive³. Et rien ne permet de penser que la qualité du travail de l'interprète soit 14 fois moins bonne que celle du traducteur !...

On pourrait penser que ces différences sont déjà bien assez marquées, mais il en existe une autre : la traduction est, pour ainsi dire, déconnectée. Je veux dire par là que (sauf exceptions) le traducteur est rarement en rapport direct avec l'auteur du texte traduit et a très rarement l'occasion de discuter avec le public qui le lit.

La première déconnexion est celle due à l'impossibilité de contacter la personne qui est à l'origine du texte que l'on traduit. La deuxième déconnexion se produit par rapport au public : le traducteur va rédiger un texte dont il ignore s'il va être lu. La troisième et la quatrième déconnexions sont en rapport avec le temps : si je traduis Shakespeare aujourd'hui, non seulement je ne peux pas aller lui demander ce qu'il voulait dire, mais en outre, cinq siècles nous séparent, c'est-à-dire que la langue, la culture, le milieu, tout a évolué entre temps ; nous ne faisons plus tout à fait partie du même monde, ce qui accentue encore la coupure dont je parlais.

Les mêmes observations valent pour le lien entre le traducteur et son lecteur : le traducteur n'a aucune prise sur le lectorat auquel il s'adresse, c'est-à-dire qu'il ignore généralement à qui son texte est destiné (ou n'en a qu'une idée sommaire). De plus, il est déconnecté de son public également sur le plan temporel : ce n'est pas parce que l'on demande de rendre la traduction pour demain matin que quelqu'un commencera à la lire demain après-midi ; il se pourrait que l'on n'en prenne connaissance que dans un mois, un an, dix ans. On peut alors espérer que dans dix ans, cette traduction aura bien résisté au passage du temps, mais il est impossible d'en être sûr.

L'interprète, lui, se retrouve dans un environnement qui est totalement différent. Par définition, il ne peut pas y avoir d'interprétation sans que l'interprète ne se trouve plongé dans la situation. S'il n'y a pas de rencontre physique entre deux personnes qui ne se comprennent pas et qui ont besoin d'un interprète pour se communiquer, il n'y a pas d'interprétation. Peut-être ces personnes ne font-elles pas partie de la même culture, mais au moins vivent-elles à la même époque. Elles ont beaucoup de choses en commun : la façon de vivre, la manière de penser, les problèmes dont elles veulent discuter, précisément, puisque si elles se parlent, c'est justement dans un but précis. Tout cela est connu et intrinsèquement lié à la situation. D'ailleurs, ce que l'interprète est censé faire dans le cas où il ne serait pas totalement informé de la situation, c'est précisément de se préparer et de s'informer. Au moment où l'interprète arrive sur place pour interpréter, il est parfaitement au courant de la situation, il sait qui parle à qui et pourquoi, il sait, non pas ce qui va se dire, mais au moins quel est le but de la rencontre. Plus encore que le traducteur, et de manière plus directe, l'interprète est confronté, comme nous le disions dès notre premier chapitre, à des actes de parole.

Ceux-ci englobent toutes les circonstances de la situation, les spécificités de l'environnement, de l'orateur, des participants, de la thématique, des conditions annexes, mais aussi de la finalité de la réunion, auxquels les mots prononcés viennent s'ajouter pour les compléter plus précisément.

En raison de la prise en compte de tous ces éléments, verbaux comme non verbaux, la valeur communicative de l'interprétation est particulièrement importante. Pour cela, l'interprète possède un plus grand pouvoir que le traducteur sur la forme du discours. Pour interpréter, il faut refaire le discours, le recréer entièrement (ce qui n'empêche pas une très grande fidélité).

Si l'on résume les différences entre traduction et interprétation, on constate donc que c'est l'opposition écrit/oral qui prime. Mais il serait faux de croire pour autant que les interprètes ne sont pas confrontés à l'écrit (contrairement aux traducteurs qui peuvent souvent mener toute une carrière sans jamais utiliser l'oral).

D'abord, ils rencontrent l'écrit au cours de leur formation. L'écrit joue un rôle ne serait-ce que pour rassembler de la documentation, lire des informations sur le sujet que l'on va interpréter, préparer chaque conférence, accumuler de la terminologie, se familiariser avec le sujet et même avec l'orateur. Ensuite, il ne faut pas oublier que, dans un contexte professionnel, il existe un certain nombre de types de réunions dont la finalité est aussi de permettre à des groupes d'élaborer des textes. Ce sont des « comités de rédaction », qui, notamment dans les organisations internationales, discutent oralement pendant des jours sur le contenu de textes écrits ! Le but du travail des interprètes est alors de gérer les paroles prononcées, mais aussi de veiller aux nuances précises qui sont appelées à se retrouver dans un texte écrit. Enfin, les orateurs font souvent des discours qui ne sont pas improvisés ; bien souvent au contraire, ils ont soigneusement écrit le texte de leur intervention où chaque mot a été pesé ; quand ils arrivent devant le micro, ils oublient paradoxalement que parler est un acte oral, et se mettent à lire à toute vitesse un texte très dense, très écrit, et qui présente toutes les caractéristiques de la langue écrite, c'est-à-dire une syntaxe plus compliquée, des phrases plus longues, des mots plus choisis, et souvent une plus grande densité d'information, des manières plus indirectes de présenter les arguments. Les interprètes doivent alors savoir préparer ces textes (s'ils les ont reçus à l'avance) ou y faire face malgré l'accumulation de toutes les difficultés que cela présente. N'oublions pas non plus que l'écrit (ou une certaine forme d'écriture) occupe une place importante dans l'interprétation consécutive dont nous avons déjà parlé.

Tout cela tend à montrer que contrairement à ce que l'on pourrait penser, les aveugles par exemple ne sont pas forcément prédestinés à devenir interprètes. On pourrait imaginer, en théorie, que la vue n'est pas indispensable pour traduire oralement, et qu'il suffit de savoir entendre et de savoir parler.

Or, justement pour toutes les raisons indiquées, l'expérience montre que les personnes qui, pour des raisons physiologiques, n'arrivent pas à lire, ou qui n'arrivent pas bien à lire, ou qui mettent beaucoup de temps à lire, ont beaucoup de mal à devenir interprètes. Il existe quelques interprètes aveugles, en particulier à la Commission européenne (mais très peu nombreux), et il ne fait aucun doute qu'ils s'acquittent parfaitement de leur mission ; mais ils ont de grosses difficultés, précisément parce qu'il arrive de plus en plus fréquemment que l'on envoie des documents de dernière minute par e-mail ou sur papier, soit pour la réunion elle-même, soit à titre de préparation. Impossible, dans ce cas, de faire l'impasse sur ces sources d'informations. Certes, il existe des logiciels qui aident à décoder, à lire, à prendre

connaissance d'un texte, etc., mais c'est un travail plus long et plus compliqué. Il n'est pas aussi facile que cela de se documenter sans la lecture, sans parler du fait que l'interprétation en situation fait de plus en plus appel à la recherche immédiate de quelques mots de vocabulaire que l'on peut aller chercher pendant qu'on est en train de travailler, sur une liste, dans un glossaire, donc en utilisant ses yeux pendant même que l'on interprète. Sans parler non plus du fait qu'en regardant son auditoire, on sent s'il a compris ce que vous êtes en train de lui dire ; si vous avez l'impression que votre formulation n'a pas été claire ou comprise, vous pouvez essayer de réexpliquer les choses différemment, alors que si vous ne voyez pas votre public, vous ne pouvez que croiser les doigts et espérer avoir été juste et convaincant. Réussir en tant qu'interprète en se passant de l'écrit constitue donc un gros handicap, qui n'est pas insurmontable, mais qui rend les choses extrêmement complexes.

Voilà qui nous amène indirectement à la question de savoir, en particulier en raison de toutes ces caractéristiques présentées par l'interprétation par opposition à la traduction, s'il existe des compétences particulières que les interprètes doivent posséder et que les traducteurs n'ont pas ou n'ont pas besoin d'avoir ? Puisque l'interprétation est une activité orale, il faut manifestement commencer par citer la compétence de production orale, ce qui veut dire tout d'abord la gestion de la voix : un interprète, dans une journée de travail, va utiliser sa voix pendant six à huit heures d'affilée, non sans pause, certes, mais de façon soutenue, régulière, et n'oublions pas, sous la pression du rythme dicté par l'orateur. Il est donc nécessaire que l'interprète gère bien sa voix, évite les nodules sur les cordes vocales, maîtrise sa respiration. En outre, il faut qu'il sache produire le sens qu'il a décodé en respectant la terminologie et la phraséologie de la réunion. Dans cette situation spécifique, souvent formelle ou répondant à des codes convenus, l'interprète doit savoir utiliser un registre soutenu qui ne correspond absolument pas à celui de la vie de tous les jours.

La deuxième caractéristique de l'interprétation, dont nous avons déjà parlé, c'est l'immédiateté. Pour y faire face, que faut-il ? De l'esprit de synthèse. Là encore, procédons par comparaison avec la traduction. Un bon traducteur a souvent un bon esprit d'analyse, c'est-à-dire qu'il va dans le détail, il fouille, part à la recherche de l'étymologie de tel ou tel mot, s'interroge sur sa signification, se renseigne, prospecte dans de multiples ouvrages de référence, téléphone à ses amis, avant de finir par trouver un équivalent ; il s'intéressera à chaque mot, à chaque tournure, à chaque manière d'exprimer les choses, par esprit d'analyse, c'est-à-dire en poussant de plus en plus profondément la connaissance de la langue ou de l'expression qu'il est appelé à traduire. L'interprète qui procède ainsi est perdu d'avance, puisqu'il n'a évidemment pas le temps de faire toutes ces opérations ; au contraire, ce qui va le sauver, c'est de prendre du recul en cherchant à travers le flot de mots prononcés le sens réel qu'il conviendra de reformuler. Nous y reviendrons aux trois derniers chapitres consacrés aux processus à l'œuvre dans la tête d'un interprète lorsqu'il travaille et à la manière dont il doit analyser le discours pour pouvoir aboutir à une interprétation possible. Pour cela, il doit disposer d'un esprit de synthèse très poussé, c'est-à-dire percevoir les enjeux derrière les mots.

La troisième caractéristique que nous avons vue, c'est la situation. **L'interprète est en situation.** Dans ces circonstances, il lui faut justement de l'esprit d'analyse, pour capter les réactions, sentir ce qui devient important dans les échanges, établir des liens entre les déclarations, sentir tout ce qui constitue la dynamique d'une réunion.

Ensuite, sur le plan de la communication, l'interprète doit utiliser l'art rhétorique, c'est-à-dire les moyens qui sont à sa disposition pour faciliter l'établissement de la communication. Un moment souvent libérateur dans la formation des interprètes survient lorsqu'ils se rendent compte qu'ils sont les maîtres du discours sur le plan de sa forme, ce qui a bien sûr aussi des incidences sur le sens. Prenons un exemple de phrase allemande : littéralement « De savoir si demain il fera beau, il est difficile de dire ». En français, on pourrait dire : « Est-ce qu'il fera beau demain ? Je n'en sais rien ». Lorsque l'on se rend compte qu'une phrase qui était affirmative au départ peut se transformer en une question et avoir exactement le même sens, on comprend que c'est l'interprète qui fabrique le discours avec des éléments rhétoriques qui peuvent être très différents de ceux de l'original : faire des phrases sans verbe, si j'ai besoin de gagner du temps ou de faire plus léger, transformer une passive en active, ou l'inverse, expliciter certaines choses ou au contraire, en laisser tomber d'autres. Cet exemple ne relève peut-être pas de la rhétorique au sens strict, mais en est proche parce qu'il s'agit d'organiser les idées au moment de la production des phrases.

La rhétorique au sens strict, c'est le travail sur l'expression, qui inclut évidemment les effets de style, les effets de voix, la manière d'essayer de convaincre, par un ton, par le suspense, par des pauses, par la gestion de la respiration, avec des phrases tantôt plus rapides, tantôt plus longues, des interrogations, des moments d'attente, etc. Si l'interprète sait faire tout cela, en règle générale, il travaille dans le sens de la communication et son propos passe mieux.